



## *Déclaration liminaire*

### Comité Technique Réseau AIR

14 avril 2015

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Le début de cette année 2015 a, hélas, mis en lumière les fragilités de notre Nation face au terrorisme. Au-delà de nos frontières, l'Armée de l'Air agit. Nos avions sont sollicités, consomment du potentiel, et reviennent, parfois, endommagés par des conditions d'utilisation rudes.

Certes, nous entendons la nécessité pour l'Armée de l'Air de moderniser ses structures et de les rendre plus efficaces. Toutefois, la réduction du volume des armées menée toujours à marche forcée, inquiète tout autant l'organisation syndicale que nous représentons, que les citoyens que nous sommes.

Les suppressions d'entités, les restructurations, les déflations annuelles du Référentiel en Emplois et en Organisation, malmènent les femmes et les hommes du ministère, qu'ils soient militaires ou civils. Aujourd'hui, les personnels peinent de plus en plus à remplir leur mission. Ils se retrouvent toujours davantage en surcharge avec toutes les conséquences induites sur la dégradation des conditions de travail, sur l'augmentation des troubles musculo-squelettiques et, surtout, des risques psychosociaux ...

**Force Ouvrière** ne peut accepter certaines modalités mises en œuvre, notamment celles qui concernent les restructurations, au détriment des personnels civils. Malgré les tentatives de nous rassurer en indiquant que la haute hiérarchie militaire accorde toute son attention à la place des personnels civils, **Force Ouvrière** ne peut que constater ici et là les manquements, les fautes de management, le mépris parfois... **Force Ouvrière** s'interroge également sur l'ambivalence de ces responsables intermédiaires très critiques, qui, à la fin de leur carrière militaire, trouvent qu'une carrière civile n'est pas dépourvue d'intérêt... Et que dire des effets délétères de l'annonce du « passage » de certains officiers au secteur privé avec lequel ils étaient en liaison... Bonjour la leçon d'éthique!

**Force Ouvrière** est toujours vigilante vis-à-vis de la civilianisation. Nous avons interpellé le Ministre de la Défense sur l'importance du rééquilibrage des postes civils et militaires à l'horizon 2019. Il s'était alors engagé à ce qu'une « première concrétisation dès 2015 » ait lieu « à la fois dans les référentiels en emplois et en organisation et dans le projet de loi de Finances ».

Mais si la civilianisation permet la reconversion du personnel militaire au titre de l'art. L 41.39-2, nous ne pouvons accepter que cette reconversion se fasse au détriment du reclassement du personnel civil « historique », écarté plus souvent qu'à son tour des postes d'encadrement...

Pour en revenir aux REO, **Force Ouvrière** rappelle que l'attente de leur publication génère des dysfonctionnements. Certains responsables d'entités prennent des décisions pour restructurer sans attendre les REO, ajoutant à la confusion ambiante et augmentant le manque de confiance des personnels civils vis-à-vis de la hiérarchie militaire.

C'est pourquoi nous serons particulièrement attentifs à l'ensemble des projets que vous allez nous exposer : démantèlement des aéronefs, activités sur la base de Châteaudun, SIMMAD Cap 2016...

Pour préparer cette armée de demain et construire ensemble ces projets, vous avez besoin de personnels plus jeunes, formés, motivés, qu'il s'agisse de personnels militaires ou civils... Aussi, nous vous interrogerons sur la façon dont vous comptez rajeunir les effectifs civils.

Concernant les personnels en exercice, comment comptez-vous faire face aux départs en retraite, notamment des Ouvriers de l'Etat, qui vont avoir lieu dans les 5 ans à venir ? Avez-vous anticipé pour chacune des familles professionnelles ? En effet, les métiers évoluent, exigent des formations initiales plus complexes, du fait de l'évolution de la réglementation, de la nécessité de travailler avec des outils informatiques... Nous pensons en particulier à l'évolution du métier d'OGSA, ou encore celui de chargé de prévention ou officier SSI... Pour ce qui est de l'avancement d'une façon générale, faites-vous toujours des demandes adaptées au nombre de conditionnants ? Concernant les personnels techniques, par exemple, pouvez-vous nous expliquer pourquoi le taux de passage de TSEF en IEF est aussi bas ?

Que ce soit sur les bases ou au sein du SIAé, l'application pure et dure du taux de 13% de l'avancement ouvrier entraîne des aberrations. Avez-vous eu des échanges à ce propos avec la DRHMD ? Avez-vous demandé une fongibilité marginale sur les postes qui permettrait de gagner en efficacité et de régler quelques cas individuels sans trop de douleur ?

Ne pensez-vous pas que le gel du point d'indice, la non revalorisation du bordereau de salaire des Ouvriers de l'Etat, sont suffisamment démotivants ? Les personnels que nous représentons ont le sentiment que l'Armée de l'Air ne défend pas tous ses droits à l'avancement, comme elle devrait le faire.

Concernant plus particulièrement le SIAé, le syndicat **Force Ouvrière** s'inquiète des tensions qui resurgissent régulièrement entre les utilisateurs et les réparateurs. Non, le SIAé n'est pas « un mal nécessaire », c'est un outil précieux et performant au service des forces. Quel industriel privé, par les temps qui courent, où l'on dégage son contrat plus vite que son ombre, serait à même d'assurer l'entretien de nos avions à un coût soutenable pour nos concitoyens ? Cette défiance est sclérosante et contre-productive pour les personnels civils qui, quotidiennement, contribuent au MCO de nos flottes.

Parmi les sujets qui ont une fâcheuse tendance à être au même point d'un CTR Air à l'autre, permettez-nous de vous remémorer celui des indemnités de bord... Certes vos services ont saisi la DRHMD, qui a elle-même saisi la DGAFP... Mais cela ne nous satisfait pas.

« *And at last but not least* », **Force Ouvrière** souligne que, bien que l'Armée de l'Air mette en exergue un taux de féminisation des effectifs de 22 %, beaucoup de progrès restent encore à faire, notamment dans la répartition des postes à responsabilité...

Nous vous remercions de votre attention.